



## Meilleur choix pour achat maison pour concubins

Par **francoise33**, le **18/10/2013** à **12:00**

Bonjour,

Mon ami et moi-même ne sommes pas marié. Il est divorcé avec 2 enfants majeurs, dont 1 handicapé et pas encore sous tutelle. Je n'ai pas d'enfant de mon côté.

Nous allons acheter une maison en commun. Quel est le meilleur choix pour nous protéger au décès de l'un ou de l'autre ? le pacs ? le mariage ? merci

Par **Laure3**, le **18/10/2013** à **12:27**

Bonjour,

Sans hésitation, le mariage **[s]AVANT[/s]** l'achat du bien.

Cordialement.